

ANTICIPER ET GÉRER UN CONTRÔLE URSSAF

OBJECTIFS :

Mettre sous contrôle les principaux postes à risques, identifier le cadre et les procédures de contrôle URSSAF, connaître les éléments indispensables pour mieux appréhender le contrôle

PROGRAMME :

Mettre sous contrôle les principaux postes à risques

- Les avantages en nature
- Les frais professionnels, les frais d'entreprise
- Les dépenses somptuaires
- CSG/CRDS, taxe prévoyance
- Limite d'exonération retraite et prévoyance
- Réduction Fillon, loi TEPA
- Défiscalisation des heures supplémentaires
- Contrats aidés
- Les rémunérations non soumises à cotisations
- Le calcul du Prélèvement à la source
- Le cas particulier du dirigeant

Identifier le cadre et les procédures de contrôle URSSAF

- Les pouvoirs de l'agent de contrôle
- L'avis de passage et le droit de visite
- Les différents types de contrôle
- La période de contrôle
- La préparation des documents demandés
- La vérification des déclarations
- Les conditions du redressement et de la mise en demeure

Connaître les éléments indispensables pour mieux appréhender le contrôle

- Le droit à l'information avant le contrôle
- Les prérogatives de l'inspecteur de recouvrement
- La charte des droits des cotisants
- La procédure de contestation
- Le recours à l'arbitrage de l'ACOSS

À SAVOIR

Dispositif :

Intra

Public :

DRH, Directeurs financiers et leurs collaborateurs

Pré requis :

aucun

Méthodes et modalités pédagogiques :

Apports théoriques complétés par des exemples en prise directe avec la réalité de la vie des entreprises. Alternance d'études de cas et de travaux sur des documents d'entreprises

Présentiel – Distanciel

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Organisation

Durée : 1 jour

Tarifs

En Intra : nous consulter

Lieu : FDME

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : préinscription

CONTACT

[01 60 79 74 21](tel:0160797421)

formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*